



District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



*L'OFFICIEL 11
DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL*

Saison 2024/2025
L'Officiel n°19
Du 26 Novembre 2024

LES VALEURS DU FOOTBALL



PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau



RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement



ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur



TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes



SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe





District de l'Aude
de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

NOS PARTENAIRES

11TEAMSPO**RTS**




**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Aude (DSDEN11)


DIGIT
INNOVATION


ALKE



L'INDÉPENDANT



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION SENIORS

Réunion en boucle télégram du 18/11/2024

Président : Mr Loic Gieules

Présents : David MÉNARD, Aubin Candilier, Bencheik Farid, Renou Laurent

Tous les matchs ci-dessous pourront se jouer en semaine avant les dates indiquées avec accord des 2 clubs et de la commission .

Le match MJC Gruissan /Ocsm 1 (d1) devra se jouer avant la 1e journée des match retour soit avant le 25/01/2025.

Coupe des reverses match en retard

Match le 22/12/2024 à 15h

Castelnaudary 2/ Haut Minervois 2

Championnat D2 match en retard

Match le samedi 14/12/2024 à 20h

Trebes Fc 2/ Us Montagne noire 1 poule B

Match le mercredi 27/11/2024 à 20h

Trebes Fc 2/U f Lezignan 2 poule B

Match le 15/12/2024 à 12h

Us Conques 2 /Fc Corbieres Medit 2 Poule B



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Championnat D1 match en retard

Match le samedi 21/12/2024 à 20h

Gruissan Mjc 1/ Lezignan Uf 1

Match le samedi 21/12/2024 à 20h

Pezens Usa 1/Fc Villegly 1

Coupe Lopez match en retard

Match le mercredi 4/12/2024 à 20h stade de capendu

Rc Badens / Ol Cuxac 1 poule B

Forfait Général

Rc Malepere 2 : D4 Poule B

Amende 110 euros

Fc Chalabre 2 : D4 Poule A

Amende 110 euros

Fc Chalabre 2 : coupe des réserves

Amende 110 euros

Le Président de la commission

Mr Loic Gieules



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION STATUTS DE L'ARBITRAGE

Réunion du 20/11/2024

Président : Renou Laurent

Secrétaire de séance : Muelas Fabienne

Présents : Harakate Khaled

Visio : Piquemal Lucie

Absents excusés : Furet Morgane, Tissot Frederick

CLUBS NON EN RÈGLE AVEC LES STATUTS DE L'ARBITRAGE AU 31/10/2024

Les clubs figurant dans le tableau ci-dessous, ne présentent pas le nombre d'arbitres requis par le niveau de compétition de leur équipe supérieure (article 41). Cette situation n'est pas définitive pour cette saison. En effet, si le club présente un ou des arbitres aux formations initiales à l'arbitrage avant le 28 février 2025 leur permettant d'atteindre le nombre d'arbitres requis, le club pourra être considéré en règle pour la saison 2024/2025.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Club	Numéro	Comp la plus élevé	Quota Réglementaire	Quota arbitres Majeur	Arbitres Licenciers	Arbitres Majeur	Arbitres Manquant
Cuxac Aude	528505	D1	2	1	1	1	1
Villegly	529108	D1	2	1	1	1	1
Pieusse	564098	D2	1	0	0	0	0
Montreal Fc	560236	D3	1	0	0	0	0
Fc Corbieres	560767	D3	1	0	0	0	0
Leucate	564403	D3	1	0	0	0	0
Mahorais	560537	D3	1	0	0	0	0
Badens	548103	D3	1	0	0	0	0
Asc des Iles	547377	D3	1	0	0	0	0
Ol Montreal	533424	D4	1	0	0	0	0
Palaja	564773	D4	1	0	0	0	dérogation
Vivre Ensemble	864617	D4	1	0	0	0	0
Ol Corbiere St Andre	564014	D4	1	0	0	0	0
Coursan	552043	D4	1	0	0	0	0
Fc Sallelois	580855	senior f	1	0	0	0	0



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Changements de Clubs

Monsieur Ait Ouaret Nabil demande de licence au club du Fc Alzonne suite à la mise en sommeil de son précédent club (ent Caux /Malepere).

Mr Ait Ouaret Nabil ayant introduit cette demande de licence pour le club du Fc Alzonne le 29/08/2024

La commission considère qu'il couvre le club pour la saison 2024/2025.

Mr Caux Benoit demande de licence au club du Razès Olympique suite à sa démission du club de Fc Alzonne.

Après étude du dossier la commission valide le départ vers le club du Razès en vertu de L'article (33-c) des statuts de l'arbitrage et considère qu'il couvre le club pour la saison 2024/2025.

Le Président de la commission

Renou Laurent



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE

ERRATUM DU PROCÈS VERBAL N°7 - jeudi 7 novembre 2024 à 18h00

Présents : Maxime KERROUX, Océane JACOMET, Nasser KHOUCHANE, Thierry LESVIGNE, Radouane MOUSSAOUI, François PADJEN, Frédéric PAUTHE, Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : Dorian ARREGHINI, Frédéric LEVILLAIN, Lucie PIQUEMAL, Inaya RIVALAIN, Claude SAUNIER,

Divers

Modification des observateurs des arbitres D1 Audois :

Inaya Rivalain (R3) et Radouane Moussaoui (R2) s'ajoutent à Thierry Lesvigne (R3) en tant qu'observateur D1 en inopinée. Himed Boutaleb (R1), Abdellah Azrour (AAR1) et Mourad Bouyelli (R2) continueront également à observer les D1.

Une observation non-conforme est neutralisée, l'arbitre concerné sera de nouveau observé. De ce fait, Pascal Piquemal (Arbitre Stagiaire Ligue) n'est plus compté parmi les observateurs D1 pour la saison 2024/2025.

Le président Maxime KERROUX remercie les participants et lève la séance à 20h45.

La secrétaire de la commission
Mme Océane JACOMET

Le Président de la commission
M. Maxime KERROUX



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE

PROCES VERBAL N° 08 – Jeudi 14 novembre 2024

Présents : Maxime KERROUX - Radouane MOUSSAOUI

Manquements :

_Un arbitre D2 est sanctionné pour « manquement administratif FMI»

Le 14/11/2024, cet arbitre a été auditionné par la CDA et a dû s'expliquer sur les raisons qu'ils l'ont poussées à ne pas renseigner une expulsion sur la FMI.

En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide : - D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de 4 week-end de non-désignations dont 1 avec sursis à compter du week-end du 15/11/2024.

_Un arbitre AA est sanctionné pour multiples « indisponibilité tardive», qui plus sont envoyées par mail et non saisies sur l'espace officiel.

Le 23/10/2024, un mail mentionnait une indisponibilité pour le 3 novembre 2024.

À ce jour, aucun justificatif n'a pu être fourni. En conséquence de quoi, la Commission Restreinte de la CDA décide : - D'infliger à Monsieur XXXXX une sanction de non-désignation sur le week-end du 1^{er} et 2 février 2025 (à la fin de sa longue indisponibilité)

_Un arbitre AA reçoit un rappel à l'ordre. Le 27/10/2024, cet arbitre a saisi une indisponibilité pour le 3 novembre 2024.

_Deux arbitres D1 reçoivent un rappel à l'ordre pour indisponibilités tardives.

Le Secrétaire délégué

MOUSSAOUI Radouane

Le Président

KERROUX Maxime